

Devenir paysan ? Entre désir personnel et nécessité sociétale

Robert, 42 ans, responsable des ressources humaines dans un grand groupe du BTP ; Olivia, 26 ans, animatrice dans une association d'éducation à l'environnement ; Boris, 35 ans, coursier à vélo ; Murielle, 41 ans, adjointe de direction dans un institut technique agricole. Rien de commun en apparence entre ces quatre personnes aux parcours professionnels, histoires personnelles ou situations familiales très différentes. Rien, sinon le fait que bien que n'étant pas issus du milieu agricole ils ont un jour suivi le fil d'une idée qui a fini par s'imposer à eux : ils souhaitaient « devenir paysan ». Et ils le sont effectivement devenus.

Mais qui sont ces personnes à la situation parfois bien établie qui s'engagent dans l'aventure d'un « aller à la terre »¹, rarement sans embûches ? Que cherchent-ils ? Que fuient-ils ? À quoi rêvent-ils ? On connaît au demeurant peu de choses sur la sociologie de ces paysans et paysannes qui représentent pourtant chaque année plus de 30 % des nouveaux installés² et qui pourraient constituer le tiers du total des agriculteurs français en 2020³. Autant le « retour à la terre » a pu représenter, dans les années 1970, un acte transgressif radical susceptible d'éveiller l'intérêt des chercheurs, autant le mouvement engagé depuis plusieurs décennies par ceux et celles qui choisissent ce métier sans en être issus a tout d'une « révolution silencieuse »⁴ ; silencieuse surtout par le peu d'écho qu'elle suscite. Discrète, à l'image aussi des motivations de ces nouveaux agriculteurs, plus personnelles et « intimes » (changer sa vie) que celles de leurs aînés « néo-ruraux » qui revendiquaient parfois un changement plus radical (changer la vie). Feutrée peut-être également, comme les qualités de discrétion et d'humilité requises pour intégrer un milieu professionnel où « faire ses preuves » est une valeur cardinale.

Dans le jargon administratif, ces nouveaux agriculteurs sont aujourd'hui désignés comme des « non issus du milieu agricole » et tous sont des « hors-cadre familial »⁵, appellations qui témoignent du bouleversement que représente leur entrée dans un monde traditionnellement marqué par un renouvellement endogène et filial. Le peu d'études statistiques qui s'intéressent à ces nouveaux paysans nous apprennent qu'ils sont pour un tiers d'entre eux des femmes, qu'ils ont eu une vie professionnelle antérieure parfois longue et qu'ils deviennent plus fréquemment maraîchers, éleveurs bovins ou arboriculteurs que safraniers ou éleveurs de chèvres Angora. Et pour tordre le cou à d'autres clichés tenaces qui leur sont associés, s'ils rencontrent, il est vrai, des difficultés redoublées par leur « origine exogène » – pour accéder au foncier notamment – les données montrent que 9 sur 10 d'entre eux sont toujours en activité dix ans après leur installation⁶. Sans

1 Puisque pour « retourner » à la terre, il faudrait l'avoir au préalable quittée, ce qui est rarement le cas de ces nouveaux actifs agricoles.

2 Entre 1993 et 2003, la part des « hors-cadre familial » dans les installations aidées (les seules pour lesquelles l'information est disponible) est passée de 15 % à 30 % du total des installations. Lefèbvre, Quelen, *Le devenir des agriculteurs installés hors du cadre familial. Le renouvellement des générations agricoles bientôt assuré par des citadins ?* Étude Cnasea, avril 2004.

3 Lefèbvre, *Démographie agricole. La France doit-elle craindre l'avenir ?* Prévisions à l'horizon 2020, Demeter 2009.

4 *La Révolution Silencieuse* (sous-titré « Le combat des paysans ») est le titre d'un ouvrage publié en 1963 par Michel Debatisse, alors président du Centre national des jeunes agriculteurs, qui décrit justement le mouvement inverse de celui dont on parle ici : celui de l'exode rural et de la disparition programmée des petites fermes engagés dans les années 1960.

5 L'installation hors cadre familial s'entend comme l'installation sur une exploitation agricole indépendante de l'exploitation d'un parent (ou d'un parent du conjoint lié par un pacs ou un mariage) jusqu'au troisième degré, collatéraux inclus (au sens des articles 741 et suivants du Code civil). Sources : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Par extension, les personnes s'installant dans ces conditions sont couramment appelées des « hors cadre familial » et un grand nombre sont par ailleurs « non issues du milieu agricole ».

6 Lefèbvre, Quelen, 2004, op. cit.

prétendre à la représentativité statistique, ceux et celles que vous découvrirez dans cet ouvrage offrent sans doute un aperçu assez juste de la réalité composite de ce groupe social des nouveaux paysans. Divers par leurs origines, leurs âges et leurs styles de vie notamment, ils partagent des aspirations communes : celles d'une prise ou reprise en main de leur propre vie, d'une mise en cohérence de leurs valeurs et de leurs actes et, pour ce qui concerne leurs orientations productives et commerciales, un choix affirmé pour l'agriculture biologique et les circuits courts⁷.

Bien que leur accueil dans les campagnes soit encore souvent assez froid⁸, les plus avisés au sein du monde agricole reconnaissent le rôle essentiel de ces nouveaux actifs qui viennent renforcer et renouveler en profondeur une profession à la démographie en berne. Alors qu'ils étaient encore 700 000 au début des années 1990, les chefs d'exploitation ne sont ainsi plus que 469 000 en 2006 soit une baisse de 33 % en une vingtaine d'années⁹, les arrivées ne compensant pas – tant s'en faut – les départs. La « république agricole »¹⁰, si elle n'a pas perdu toute sa puissance, ne représente en tous cas plus que 3 % de la population active française (contre encore 27 % en 1954). À l'heure où la relocalisation de la production est plébiscitée de tous bords et où des objectifs ambitieux sont assignés au monde agricole en matière de production biologique – qui nécessite plus de main-d'œuvre à l'hectare –, le choix de la profession agricole par un nombre croissant d'actifs devient un enjeu sociétal et une urgence vitale – même pour ceux qui se satisfont, voire promeuvent, un modèle d'agriculture duale (une agriculture industrielle coexistant avec une agriculture de niche ou d'entretien de l'espace rural). Mais après des décennies, voire des siècles de stigmatisation, rendre le métier de paysan désirable est un véritable challenge...

C'est justement le défi que Marc, Catherine, Fred, Sophie, Florian, Sylvie, Rémi, Claudie, Charles et Bruno, ainsi que celles et ceux qui les ont interrogés, photographiés et accompagnés parfois, tenteront de relever avec modestie dans cet ouvrage. Au travers de ces portraits, réalisés entre septembre 2013 et juin 2015, vous découvrirez des parcours singuliers de paysans et paysannes ayant en commun d'avoir vécu une autre vie professionnelle avant de choisir cette profession à 30, 40 ou 50 ans. De la genèse de l'idée à sa réalisation, chacun livre à sa manière ce qui a compté pour lui, témoignant des petits bonheurs du quotidien comme des difficultés. Au-delà de cette première rencontre, vous pourrez prolonger l'échange par le biais de documentaires audio liés à certains portraits. Et puisqu'il est toujours utile de faire tomber au passage quelques poncifs, vous vous étonnez peut-être de la diversité des paysages illustrant chacun des portraits. Il y a pourtant bien une unité de lieu, tous ces paysans et paysannes ont fait le choix de s'installer dans la région où ils vivaient précédemment : l'Île-de-France. À l'issue de ces témoignages, les lecteurs qui souhaiteraient aller plus loin trouveront dans la dernière partie de l'ouvrage un grand nombre de conseils pratiques et de ressources pour entamer un projet de reconversion professionnelle vers l'agriculture. Si, après avoir refermé ce livre, émergeaient quelques « pourquoi pas moi ? », alors nos efforts n'auraient pas été vains !

Nota : Dans cet ouvrage qui présente des hommes et des femmes et qui s'adresse à tous et toutes, nous avons fait le choix du masculin uniquement pour simplifier la lecture.

7 Selon une récente enquête, 63 % des « hors-cadre familial » interrogés avant installation souhaitent produire en bio et 58 % souhaitent commercialiser en circuits courts. JA, MRJC, *Création d'activité par les entrepreneurs hors-cadre familial : besoins spécifiques, leviers d'action et complémentarité des dispositifs d'accompagnement*, Réseau rural français, octobre 2013.

8 33 % des « hors-cadre familial » relatent ainsi l'expérience vécue du sentiment « que leur projet gênait celui des agriculteurs locaux », sentiment renforcé dans les zones à forte pression foncière. Sources : Lefebvre, Quelen, 2004, op. cit.

9 Lefebvre 2009, op. cit. sur la base des données de la Mutualité sociale agricole

10 Cf. Viard, Hervieu, *L'archipel paysan. La fin de la république agricole*. Éditions de l'Aube, 2001